



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	CN045Series
Date de publication	03-Jan-2012
Date de la révision	24-Août-2015
Version n°	04
Usage du produit	Impression jet d'encre
No CAS	Mélange
Identification de la société	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1 Téléphone 1-905-206-4725 or 1-888-447-4636 Gamme de produits d'effets sur la santé HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-760-710-0048 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.
Risques pour la santé	Non classé.
Risques pour l'Environnement	Non classé.
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mot indicateur	Aucune.
Mention de danger	Donnée inconnue.
Conseil de prudence	
Prévention	Donnée inconnue.
Intervention	Donnée inconnue.
Entreposage	Donnée inconnue.
Élimination	Donnée inconnue.
Autres dangers	Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation. Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérigène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène. Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière. Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants dangereux	No CAS	Pour cent
pyrrolidone-2	616-45-5	< 15
Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Eau	7732-18-5	70-80
Cyclo amide	Breveté	< 10
noir de carbone	1333-86-4	< 5

Remarques sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR).

Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

4. Premiers secours

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact cutané	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair	> 110.0 °C (> 230.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
Indice d'inflammabilité	Aucun.
Moyens d'extinction	
Moyen d'extinction approprié	Pour les petits incendies (début d'incendie), utilisez des produits tels que de la mousse, du sable, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone. Pour des incendies plus importants, utilisez de très grandes quantités d'eau et/ou de mousse, via vaporisation ou pulvérisation.
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucun.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Donnée inconnue.
Méthodes particulières d'intervention	Aucun n'est établi.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.
Produits de combustion dangereux	Voir la section 10.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
Mesures de précautions environnementales	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
Méthodes de nettoyage	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte.
Autres informations	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. Manipulation et stockage

Manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Entreposage	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH			
Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.
Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)			
Composants	Type	Valeur	
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	PEL limite d'exposition autorisée	3.5 mg/m3

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Équipement de protection individuelle

Généralités Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Directives au sujet de l'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôle ingénieur Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Donnée inconnue.

Protection de la peau Donnée inconnue.

Protection respiratoire Donnée inconnue.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Couleur Noir.

Odeur Donnée inconnue.

Seuil de perception de l'odeur Donnée inconnue.

pH 7.5 - 9

Pression de vapeur Donnée inconnue.

Point d'ébullition Donnée inconnue.

Point de fusion/point de congélation Donnée inconnue.

Solubilité (eau) Donnée inconnue.

Densité Donnée inconnue.

Point d'éclair > 110.0 °C (> 230.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume Donnée inconnue.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume Donnée inconnue.

Température d'auto-inflammation Donnée inconnue.

COV < 229 g/L

Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Donnée inconnue.
Autres données	
Propriétés oxydantes	Non déterminé

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Conditions à éviter	Donnée inconnue.
Matières incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produit pas.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Skin irritation and corrosion	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésion/irritation grave des yeux	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation de la peau	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation des voies respiratoires	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le noir de carbone est classé comme carcinogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture.
Carcinogènes selon l'ACGIH	
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité	
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	2B Peut-être cancérogène pour l'homme.
Mutagénicité de la cellule germinale	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
Aiguë		
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 8000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aiguë		
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	6500 mg/kg
	Rat	6500 mg/kg

12. Informations écologiques

Écotoxicité Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

Effets sur l'environnement Donnée inconnue.

Toxicité aquatique Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

Persistance et dégradabilité Donnée inconnue.

Coefficient de partage
pyrrolidone-2 -0.85

Données écotoxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aquatique		
Crustacés	CE50 Puce d'eau (daphnia pulex)	13.21 mg/l, 48 heures

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

ADR

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Autres informations Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

15. Informations réglementaires

Autres réglementations Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. Autres informations

Classification HMIS® Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 1
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Préparée par

HP

Date de publication

03-Jan-2012

Date de la révision

24-Août-2015

Version n°

04

Renseignements sur le fabricant

HP
1501 Page Mill Road
Palo Alto, CA 94304-1112 US
Direct 1-650-857-5020

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code des règlements fédéraux
COC	Cleveland coupelle ouverte
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Centre international pour la recherche sur le cancer
NIOSH	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
PEL limite d'exposition autorisée	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
RCRA	Conservation de ressource et acte de rétablissement
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
TSCA	Loi de commande de substances toxiques
COV	Composés Organiques Volatils